



Tri des déchets

Par respect pour l'environnement, la Commune de Plan-les-Ouates invite les usagers et usagères des locaux à suivre les consignes ci-dessous.



L'utilisation de vaisselle compostable est recommandée en cas de matériel jetable.



Les restes alimentaires crus et cuits, la vaisselle compostable peuvent être collectés ensemble.



A déposer dans le conteneur de déchets de cuisine prévu à cet effet, mais uniquement dans des sacs biodégradables.



Bouteilles de boisson uniquement



Les bouteilles sont à écraser, bouchons refermés, dans la benne enterrée du point de collecte sans sacs plastiques.



Bouteilles de boisson



Les bouteilles en verre doivent être déposées dans les bennes enterrées du point de collecte. En dehors des heures d'ouverture des points, voir avec le responsable des locaux.



Barquette en alu
Feuille aluminium



Barquette ou feuille en alu usagée à déposer dans les bennes enterrées du point de collecte.



Huiles de frites



Vous pouvez toutefois jeter jusqu'à 1 litre d'huile usagée par sac à ordures. Les quantités supérieures devront être évacuées à L'ESREC de la Praille.



Cartons d'emballage



Les cartons doivent être aplatis ou déchirés avant d'être déposés dans les bennes enterrées du point de collecte.



Serviettes en papier usagées
Nappes en papier usagées
Sachets d'emballage en plastique

Eviter de trop remplir les sacs poubelles car ceux-ci ne rentreront pas dans la bascule de la benne enterrée du point de collecte. Max 60 l.

La levée et le traitement des déchets sont soumis à une taxe

Généralités

Pensez à :

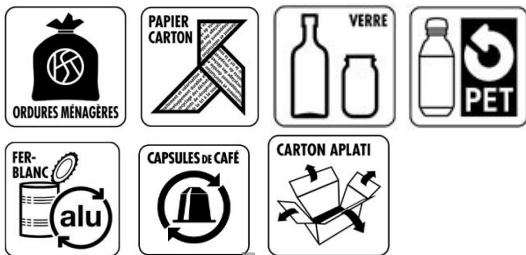
- Rendre l'emplacement, et le matériel qui vous a été éventuellement prêté, propre(s).
- Débarrasser tous vos déchets dans les bennes appropriées (retricycle, déchetterie mobile etc.).
- Respecter les horaires d'ouverture des points de collecte (ouvert tous les jours de 8 heures à 20 heures sauf les dimanches et les jours fériés où le dépôt des déchets est interdit.)
- Pour toutes autres questions, contacter le responsable des locaux
- **Respecter les consignes ci-dessus**



Le point de collecte le plus proche :

n° 8 – Chevaliers-de-Malte

à disposition :



Benne pour les ordures ménagères adaptée pour des sacs de 60 l. maximum

Points de récupération communaux

Toutes ces installations sont au service des habitants de la Commune du lundi au samedi de 8h à 20h. Merci de respecter ces horaires d'ouverture (pas de dépôt après 20h, ni le dimanche et les jours fériés).

En présence d'une benne pleine, merci de vous rendre dans un autre point de récupération.

Interdit : tout dépôt en dehors des bennes ainsi que les déchets encombrants, la ferraille, les déchets spéciaux (bidon de peinture, batterie, etc.), les appareils électriques, l'électronique de bureau.

Champ-Joly			Cherpines		Chevaliers-de-Malte	
Daru	Essartage 1 & 2	St-Julien	Trèfle-Blanc		Vers 1	Voirets
VERRE	PET	ORDURES MÉNAGÈRES	PILES			
PAPIER CARTON	FER-BLANC alu	TEXTILES	CAPSULES de CAFÉ			

Abérieu		
VERRE	PET	ORDURES MÉNAGÈRES
PAPIER CARTON	FER-BLANC alu	TEXTILES

Arare	Mère-Voie	Saconnex-d'Arve
PET	ORDURES MÉNAGÈRES	VERRE
PAPIER CARTON	FER-BLANC alu	PILES
	CAPSULES de CAFÉ	

Les points de récupération ne sont pas des décharges !